

Mes 6 engagements pour le Sénat ! La France, la République.

Garantir aux Sénateurs **l'indépendance totale de la Haute Assemblée**, vis à vis du Président de la République et du Gouvernement, assurant ainsi l'équilibre des pouvoirs voulu par le Président Nicolas Sarkozy, au terme de la Réforme Constitutionnelle.

- Interdire, dès lors, à l'Exécutif d'utiliser le Sénat comme une sous Assemblée Nationale.
- Porter le Sénat garant de l'assainissement de nos comptes publics en sacralisant l'engagement de retour à l'équilibre en 2012 et proscrire le vote de toute loi qui en différerait l'échéance.
- Obtenir l'accès du Parlement, par le Gouvernement, à la moitié des Inspections et Corps de contrôles et d'évaluation actuellement placés à la seule disposition de l'Exécutif.

EXIGER l'ouverture, la conduite et l'achèvement du **chantier de la simplification du droit**. Refuser les textes bavards, redondants, instables, tatillons, ourlés de langage technocratique et de doctrine bureaucratique. Rendre ainsi à notre appareil normatif sa dignité, son efficacité, pour redevenir le modèle qu'il a été dans le monde, voici 2 siècles.

Aucune session parlementaire ne pourra adopter plus de textes qu'elle n'en abrogera !

Toute mesure du champ réglementaire sera refusée dans la loi, y compris au moyen d'une seconde délibération.

Imposer le Sénat dans **l'élaboration de la législation européenne** et le contrôle de son application, comblant ainsi le gouffre entre la règle européenne et les besoins de nos concitoyens. Prononcer des alertes à l'endroit de l'Exécutif concernant des textes européens en cours d'adoption.

Eriger le Sénat en lieu d'échanges et d'élaboration d'une proposition portant réforme de l'administration territoriale de la France. Anticiper, **avec l'accord de l'ensemble les groupes**, les évolutions de nos territoires. Traiter avec courage et responsabilité l'empilement des structures, et la réforme de la fiscalité locale. Déposer notre propre proposition de loi sans attendre celle du Gouvernement. Ouvrir nos portes aux grandes associations d'élus pour que le Sénat devienne le lieu unique

de vie de la République décentralisée. Y faire vivre les échanges, les savoirs, les retours d'expériences, les débats sur la mutualisation des actions des collectivités territoriales. Que le Sénat devienne la « grande maison des collectivités locales » de la France !

Reformer notre démocratie en donnant l'exemple de dépassement des logiques partisanes dominatrices. En ouvrant des espaces communs de projets transpartisans. En mobilisant nos ressources humaines, en impulsant une dynamique vitale servant d'exemple de modernisation de la France.

Renverser définitivement l'image traditionnelle du Sénat. Que toutes les bonnes volontés, les groupes, l'administration soient sollicités. Notre maison doit devenir le modèle des Chambres Hautes en Europe.

Alain Lambert
Ancien Ministre
Sénateur de l'Orne